

INVITATION Petit Déjeuner AFUTT sur la nouvelle mobilité

Mardi 21 mars 2017 de 8h30 à 10h
Espace Hamelin
17 Rue de l'Amiral Hamelin 75016 Paris

En dix ans avec l'arrivée des smartphones, le paradigme de la mobilité a été bouleversé. Aujourd'hui les attentes des consommateurs ne se limitent plus à pouvoir échanger un appel téléphonique lorsque les conditions s'y prêtent. Mais il faut pouvoir échanger «Toujours, partout, avec n'importe quel terminal». C'est le concept de la «nouvelle mobilité», faire échanger des smartphones, mais également des objets communicants, des machines, ...

Or en France, il faut plus de vingt ans pour installer dans les territoires une technologie mobile : le déploiement de la 2G n'est pas achevé, qu'apparaît la 5G sur la scène internationale. La 5G constitue «LA» technologie disruptive qui permettra l'émergence des usages de la nouvelle mobilité. Il est nécessaire d'en favoriser l'arrivée, notamment dans les zones rurales.

L'AFUTT se place toujours du côté du consommateur qu'il soit particulier ou entreprise, et à ce titre mène une action à trois niveaux :

- Demander l'opposabilité des cartes de couvertures produites par les opérateurs mobiles, afin que les consommateurs soient en mesure de se retourner vers les opérateurs en cas de non respects des niveaux de couverture mobile annoncés. Conformément aux règlements européens, les opérateurs doivent garantir un niveau de service conforme aux performances annoncées dans leur cartographie. Or à ce jour, les conditions de mise en œuvre de ce règlement ne sont pas mises en place en France ;
- Faire en sorte que se développent les applications permettant de mesurer la qualité effective des échanges à partir des terminaux (principe du crowdsourcing). Ce sont en effet ces mesures qui permettront aux consommateurs de prouver l'absence de services en un point donné ;
- Militer pour que les collectivités aménageuses des territoires en matière numérique, prennent mieux en compte les problématiques de la nouvelle mobilité dans leurs réflexions, et obliger les opérateurs à entrer dans des processus concertés d'aménagements mobiles du territoire.



Pour ce faire, l'AFUTT a rédigé et diffuse un livre blanc sur la nouvelle mobilité, ses enjeux et les manières de favoriser les réseaux qui permettront ces usages. L'AFUTT met également en place TERRANUM, «think tank» destiné aux collectivités ou à leurs établissements publics afin de mutualiser les expériences, rencontrer les industriels, développer de nouvelles initiatives...

L'AFUTT vous propose une première présentation du livre blanc et de TERRANUM lors d'un petit déjeuner le 21 mars à 8h30 à l'Espace Hamelin, 17 rue de l'Amiral Hamelin, Paris 16°.

>> Merci de confirmer votre présence à l'AFUTT sur son répondeur au 01 56 90 37 01 <<

A propos de l'AFUTT :

L'AFUTT (Association Française des Utilisateurs de Télécommunications) agit pour informer et défendre les utilisateurs, privés ou professionnels, afin qu'ils bénéficient d'un accès de qualité au meilleur prix à l'ensemble des technologies de l'information et de la communication.

L'Afutt s'est fixé pour missions, au bénéfice de tous les utilisateurs :

- *d'éclairer les pouvoirs publics et les acteurs du domaine sur les besoins et attentes des utilisateurs,*
- *d'informer et d'aider au bon usage des services numériques par la production de guides, fiches conseil, rencontres d'échange,*
- *de favoriser et de participer activement à la concertation entre toutes les parties prenantes de l'écosystème,*
- *de promouvoir des services numériques performants et de qualité.*

Autres renseignements : Laure PAMART, laure@votre-communication.fr, 06 85 92 07 07